

## VILLE DE SERAING - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à l'abrogation d'un schéma d'orientation local.

Le projet consiste en l'abrogation du schéma d'orientation local (S.O.L.) n°XXIII Partie Nord-Ouest de la commune dit « de la Résidence Lambert Wathieu » et du plan d'expropriation qui l'accompagne.

La personne ou l'autorité à l'initiative de l'abrogation du schéma est la Ville de SERAING.

L'autorité compétente pour abroger le schéma est le Gouvernement wallon.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : cité administrative, service de l'urbanisme, place Kuborn 5 à 4100 SERAING :

- les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) ;  
- les jeudis 19/05/2022, 2/06/2022 et 9/06/2022 jusqu'à 20 h (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS).

Pour les consultations jusqu'à 20 heures et les jours ouvrables, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. Christian Coelmont, téléphone : 04/330.86.93, mail : c.coelmont@seraing.be

**L'enquête publique est ouverte le 16/05/2022 et clôturée le 15/06/2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Seraing, place communale 8 à 4100 Seraing ;  
- par télécopie au numéro : 04/330.86.15 ;  
- remises à M. Christian Coelmont dont le bureau se trouve à l'Hôtel de Ville de Seraing, place communale 8 à 4100 Seraing.

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : enquête abrogation SOL Jemeppe.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. Christian Coelmont ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : cité administrative, 6ème étage, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, le 15/06/2022 à 16h30.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est M. Christian Coelmont dont le bureau se trouve à l'Hôtel de Ville de Seraing, place communale 8 à 4100 Seraing.

Par le Collège communal,  
Le Directeur général f.f.,  
B. ADAM

Le Bourgmestre,  
F. BEKAERT